

LE CHLORAL C_2HCl_3O, H_2O

C'est un hypnotique et un anesthésique bien connu, toxique pour les centres bulbo-protubéranciels. Il faut savoir que 10 gr. peuvent arriver à tuer un individu. Les hépatiques, en général, le supportent très mal. Le chloral attaque d'abord le cerveau en provoquant un état d'hébétéude, de confusion, puis des secousses musculaires choréiformes, des sortes de myoclonies à allure convulsive. On voit aussi, soit des léthargies, soit des insomnies.

Il provoque aussi des maux de tête terribles, qui ont une modalité très intéressante : l'aggravation par la position couchée.

Les yeux sont toujours affectés par le chloral, qui provoque une conjonctivite.

Enfin, les organes urinaires, les organes sexuels, et aussi la peau, sont touchés par le chloral. Pour la peau, ce qui est le plus caractéristique, c'est l'urticaire. Burnett a eu un cas qui l'a rendu célèbre, le cas d'un malade qui, depuis quatre mois, souffrait d'urticaire : il avait essayé tout ce que l'on peut imaginer, et Chloralum le guérit complètement.

Le malade entend des voix et a des visions.

C'est un remède de la terreur nocturne des enfants (Bor., Chlol., KALI BR., Kali p., TUB.)

Le malade étant couché inspire par le nez mais expire par les lèvres en soufflant, comme on le voit dans les apoplexies.

Ce sont des malades qui ronflent pendant leur sommeil (LYC.)

Il a le désir d'être éventé (Carbo veg.)

Il éprouve aussi de la lassitude, de la parésie des membres et il se plaint d'un sommeil toxique aboutissant au coma avec quelquefois dyspnée et même respiration à type de Cheyne Stokes.

Ces malades ont presque toujours un myosis serré; pourtant, certains auteurs ont trouvé de la mydriase. Mais, en général, la mydriase se voit avec le chloralose, le myosis avec l'hydrate de chloral.

A faibles doses, il produit l'ivresse, quelquefois le délire; à doses moyennes, l'hyperexcitation motrice, puis l'asthénie, troubles respiratoires et paralysie centrale. Il agit électivement sur le mésocéphale, l'hypothalamus, car il atteint le noyau rouge et peut provoquer des troubles de la régulation thermique. C'est donc bien une hyperexcitabilité motrice plus qu'une simple hyperréflexivité.

On n'observe jamais dans l'intoxication du chloral aucun stigmate de localisation neurologique, c'est-à-dire ni Babinski, ni signes paralytiques.

Docteur Pierre SCHMIDT
